

EADS Assemblée Générale Annuelle 2012

Avis de convocation



Cher Actionnaire,

Conformément à l'article 22 des Statuts de la Société, nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale annuelle qui se réunira :

Jeudi 31 mai 2012 à 10 heures 30

à l'hôtel Okura Amsterdam,
Ferdinand Bolstraat 333,
1072 LH Amsterdam, Pays-Bas

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée générale et déclaration introductive

2. Présentation du Président du Conseil d'administration et du Président exécutif, y compris le rapport du Conseil d'administration sur :

- 1) La déclaration sur le gouvernement d'entreprise
- 2) La politique de dividendes
- 3) Les activités et comptes audités de l'exercice 2011

3. Discussion sur les points de l'ordre du jour

4. Vote des résolutions suivantes :

- 1) Approbation des comptes audités de l'exercice 2011
- 2) Affectation du résultat, décision de distribution et date de paiement
- 3) Quitus aux membres du Conseil d'administration
- 4) Nomination de M. Arnaud Lagardère en qualité de membre du Conseil d'administration
- 5) Nomination de M. Thomas Enders en qualité de membre du Conseil d'administration
- 6) Nomination de M. Dominique D'Hinnin en qualité de membre du Conseil d'administration
- 7) Nomination de M. Hermann-Josef Lamberti en qualité de membre du Conseil d'administration
- 8) Nomination de M. Lakshmi N. Mittal en qualité de membre du Conseil d'administration
- 9) Nomination de Sir John Parker en qualité de membre du Conseil d'administration
- 10) Nomination de M. Michel Pébereau en qualité de membre du Conseil d'administration
- 11) Nomination de M. Josep Piqué i Camps en qualité de membre du Conseil d'administration
- 12) Nomination de M. Wilfried Porth en qualité de membre du Conseil d'administration
- 13) Nomination de M. Jean-Claude Trichet en qualité de membre du Conseil d'administration
- 14) Nomination de M. Bodo K. Uebber en qualité de membre du Conseil d'administration
- 15) Nomination d'Ernst & Young Accountants L.L.P. comme co-commissaire aux comptes pour l'exercice 2012
- 16) Nomination de KPMG Accountants N.V. comme co-commissaire aux comptes pour l'exercice 2012
- 17) Suppression des Articles 15, 16 et 17 des Statuts de la Société
- 18) Approbation de la politique de rémunération et de la rémunération des membres du Conseil d'administration
- 19) Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions et de supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants
- 20) Annulation d'actions rachetées par la Société
- 21) Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter des actions de la Société

5. Clôture de l'Assemblée générale

ASSISTANCE ET VOTE

Conformément à la loi néerlandaise, les personnes ayant le droit d'assister à l'Assemblée générale annuelle et de voter sont celles enregistrées comme actionnaires en date du **jeudi 3 mai 2012** (date d'enregistrement) à la fermeture des marchés, quel que soit le détenteur des actions à la date de tenue de l'Assemblée.

• **Les actionnaires détenant leurs actions par l'intermédiaire d'Euroclear France SA** (le Public) qui désirent assister à l'Assemblée générale annuelle, donner un pouvoir ou leurs instructions de vote, devront compléter le « Formulaire de vote/ Demande de carte » fourni à cet effet soit par leur intermédiaire financier, soit par le Service Titres EADS, BNP PARIBAS Securities Services. Ce formulaire devra être reçu par leur intermédiaire financier au plus tard le **mercredi 23 mai 2012** ou par le Service Titres EADS au plus tard le **jeudi 24 mai 2012**.

Par ailleurs, ces actionnaires peuvent effectuer ces formalités par voie électronique, conformément aux indications données par leur intermédiaire financier ou par le Service Titres EADS. Cependant, les actionnaires au porteur souhaitant participer par voie électronique doivent d'abord transférer leurs actions au nominatif. Toutes ces formalités électroniques devront être effectués au plus tard le **jeudi 24 mai 2012**. Vous pouvez contacter votre intermédiaire financier ou le Service Titres EADS pour plus d'informations.

• **Les autres actionnaires** (ou les personnes agissant pour leur compte) devront notifier au Conseil d'administration, le **mardi 29 mai 2012** au plus tard, leur intention d'assister et de voter à l'Assemblée générale annuelle.

À la date de publication du présent avis de convocation, le capital social émis d'EADS, en nombre d'actions et en droits de vote, est publié sur le site internet d'EADS (www.eads.com > Relations investisseurs > Assemblée générale annuelle 2012).

Le document d'Assemblée générale annuelle (ordre du jour et texte du projet des résolutions, rapport du Conseil d'administration, comptes annuels audités 2011 et rapports des commissaires aux comptes) est disponible, en anglais :

- au siège social du Groupe : Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas
- aux sièges administratifs de la Société:
 - **en France** : 37, boulevard de Montmorency, 75016 Paris
 - **en Allemagne** : Willy-Messerschmitt-Str. – Tor 1, 85521 Ottobrunn
 - **en Espagne** : Avenida de Aragón 404, 28022 Madrid
- auprès du **Service Titres d'EADS**, BNP PARIBAS Securities Services – CTS Assemblées – 9, rue du débarcadère - 93761 Pantin Cedex (Tél. +33 1 57 43 35 00)
- sur notre site internet www.eads.com (Relations Investisseurs)

INFORMATION ACTIONNAIRES

Appel France : 0 800 01 2001 **Tél. :** + 33 800 01 2001
gratuit Allemagne : 00 800 00 02 2002 **E-mail :** ir@eads.com
depuis : Espagne : 00 800 00 02 2002

European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V.
Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas
Chambre de commerce de La Haye, numéro 24288945